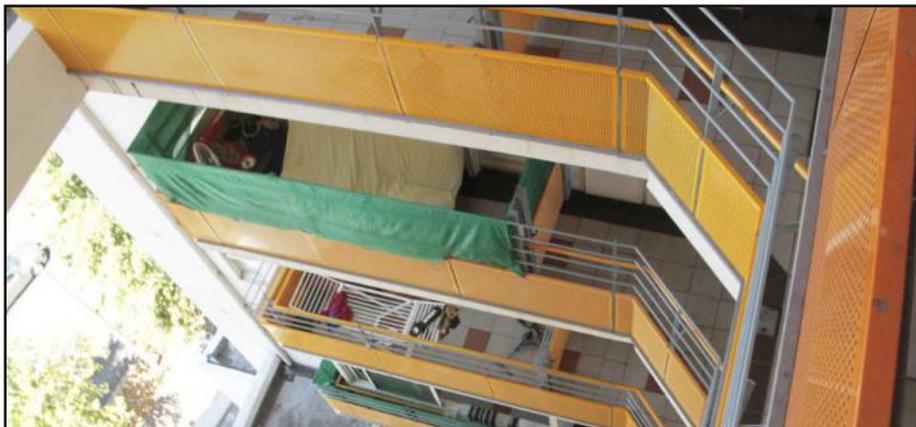


Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19817 - 76ÈME ANNÉE

Tout nous oblige à repenser les logements collectifs



Le drame vécu par une maman de Saint Benoît, dont la petite fille a été enlevée en bas de son immeuble, nous interpelle. Son enfant jouait dans la cour de l'immeuble quand un individu mal intentionné s'en approche, abuse de sa naïveté, lui impose un acte abominable, puis l'abandonne en chemin. Odieux, le mot n'est pas trop fort.

La maman, elle, se console comme elle peut, même si les pouvoirs publics ont agi avec célérité et efficacité pour retrouver le coupable. Désormais, des thérapeutes auront la lourde tâche de trouver les mots pour guérir les maux. Les magistrats, eux, devront rendre justice. Ils ne devront oublier aucun des responsables ; ni l'individu qui a commis cet acte abominable, ni les équipes de professionnels qui l'ont laissé sortir en sachant qu'il était, selon leurs dires, « un être extrêmement dangereux ».

« Qu'en est-il des espaces pour enfants ? »

Comment un « être extrêmement dangereux » a pu se retrouver en pleine journée devant un espace où jouent des enfants ? Et comment au pied d'un immeuble où vivent des dizaines de familles, un enfant peut-il subir ce genre d'atrocité ? Ce n'est malheureusement pas la première fois que cela se produit, et des malades il y en aura toujours. Est-ce une fatalité ?

Jusqu'à présent, aux abords des immeubles, une place importante est réservée aux voitures. Des parkings libres ou sécurisés, en plein air ou en souterrain, il est impensable aujourd'hui, de construire un immeuble sans parking. Qu'en est-il des espaces pour enfants ?

A-t-on déjà vu dans la cour d'un immeuble, un lieu fermé, arboré, sécurisé et dédié aux enfants ? Jamais.

Par ailleurs, la période de confinement, de mars à mai 2020, a montré combien la vie était difficile pour les enfants vivants en immeuble. Le confinement n'a pas le même impact selon que l'on soit

dans une maison avec cour ou en appartement entre 4 murs et où, pour aller au parc de jeux, il faut une dérogation.

Aussi, si ce mode de vie doit continuer nous devons imaginer le logement collectif autrement.

« Prévoir un espace sécurisé pour nos enfants »

La sécurité au pied des immeubles ne doit pas seulement concerner les voitures. Des espaces de jeux, sécurisés, pour les enfants devraient être un réflexe aussi mécanique que celui de créer des parkings. Le territoire réunionnais n'est pas extensible et avec le million d'habitants à l'horizon 2030, l'habitat collectif sera le mode un logement de plus en plus utilisé, aussi ce sujet devrait être inclus dans nos réflexions.

Ainsi, tout comme il est normal de prévoir un espace pour nos voitures, il est tout aussi normal, voire impératif, de prévoir un espace sécurisé pour nos enfants. Un espace où ils pourraient jouer ensemble, sans peur de se faire écraser, enlever ou agresser.

C'est là un des défis des élus et responsables du logement collectif. Jouer librement est le propre des enfants, leur apporter la sécurité nécessaire pour cela est le devoir des adultes.

Julie Pontalba

L'avènement de « la décennie » des énergies renouvelables

2020 : année record pour les nouvelles capacités en énergies renouvelables

En dépit de la pandémie de COVID-19, plus de 260 GW de capacité supplémentaires ont été mis en place à travers le monde en 2020, dont la moitié en Chine, et leur croissance a bondi de 50 %. Le directeur général de l'IRENA, Francesco Camera, a salué l'avènement de « la décennie » des énergies renouvelables.

En 2020, les nouvelles capacités en énergies renouvelables ont dépassé les estimations et battu tous les records, malgré le ralentissement économique dû à la pandémie de COVID-19. Selon les données publiées aujourd'hui par l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), ce sont plus de 260 gigawatts (GW) de capacité en énergies renouvelables qui ont été mis en place l'année dernière, soit une croissance 50 % plus rapide que celle qui avait été enregistrée en 2019.

Les statistiques annuelles publiées par l'IRENA en 2021 sur les capacités en énergies renouvelables montrent que ces dernières ont considérablement augmenté par rapport au total des nouvelles capacités de production énergétique installées et ce, pour la deuxième année consécutive. Plus de 80 % de toutes les nouvelles capacités d'électricité mises en place l'an dernier exploitent des sources

d'énergie renouvelables. Le solaire et l'éolien comptent pour 91 % de ces nouvelles capacités.

« Ce que ces chiffres révèlent, c'est une histoire tissée de résilience et d'espoir. Malgré les défis et l'incertitude qui ont plané sur 2020, les énergies renouvelables sont devenues une source d'optimisme fondamental pour un avenir meilleur, plus équitable, résilient, propre et juste », a déclaré le Directeur général de l'IRENA, Francesco La Camera. « Le coup d'arrêt que l'humanité a vécu a été l'occasion d'un moment de réflexion ; cela nous donne une chance de prendre le chemin d'une prospérité sans laissés-pour-compte, et je crois que nous allons saisir cette chance.

« Malgré cette période éprouvante, 2020 marque, comme nous l'avions prévu, l'avènement de la décennie des énergies renouvelables », a poursuivi M. La Camera. « Les coûts baissent, les marchés des technologies propres se développent et jamais auparavant les avantages de la transition énergétique n'ont été aussi évidents. Rien ne pourra arrêter cette tendance, mais comme le souligne notre « Perspectives pour les transitions énergétiques mondiales », il reste encore énormément à faire. Notre

perspective 1,5 degrés démontre que de massifs investissements énergétiques prévus doivent être réorientés pour soutenir la transition, si l'on veut atteindre les objectifs pour 2050. En cette décennie cruciale, la communauté internationale doit prendre acte de cette tendance et y voir une source d'inspiration pour aller plus loin », a-t-il conclu.

136 GW installés en Chine en 2020

L'augmentation de la capacité installée (de 10,3 %) dépasse les projections de long terme qui tablaient sur une croissance plus modeste d'une année sur l'autre. Ce sont la Chine et les États-Unis d'Amérique qui ont connu la croissance de marché la plus marquée et ce dès 2020. La Chine, qui est d'ores et déjà le plus vaste marché des énergies renouvelables au monde, s'est dotée l'an dernier de 136 GW de capacité supplémentaire, pour l'essentiel en énergies éolienne (72 GW) et solaire (49 GW). Les États-Unis d'Amérique se sont dotés quant à eux de 29 GW de capacité énergétique de sources renouvelables l'an dernier.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Edito

Plan pauvreté, le compte n'y est pas

En septembre 2018, le président Macron lançait le plan pauvreté, présenté comme la jambe sociale du quinquennat. Le dernier apport du comité d'évaluation, rendu public le 2 avril, dresse un bilan mitigé. Evidemment le Président des riches ne saura jamais s'occuper aussi bien des petites gens que des puissants et des nantis.

« La Réunion est bien plus concernée que la métropole par ces situations : la pauvreté y est nettement plus répandue, avec 38 % de la population vivant sous le seuil de pauvreté monétaire contre 14 % en métropole. Ces difficultés se traduisent, plus qu'ailleurs, par des problèmes pour régler dans les délais des factures courantes. Ainsi, en 2018, 18 % des ménages n'ont pas pu payer à temps leurs factures d'eau ou d'électricité, soit trois fois plus qu'en métropole (5 %). Les retards de règlement des loyers sont aussi plus fréquents sur l'île (10 % contre 4 %) », selon l'INSEE dans son rapport de l'année dernière.

Le plan pauvreté adopté en 2018 ressemble à un catalogue à la Prévert. Mais nous pouvons citer les principales mesures. Un « revenu universel d'activité » se substituera « au maquis » des prestations sociales, un système plus simple et plus lisible qui doit favoriser la lutte contre le non-recours. Comme le préconisait un rapport de la Délégation à la prévention et à la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes remis en mars, des petits-déjeuners vont être proposés aux élèves d'écoles primaires situées en zone prioritaire. Autre mesure concernant la petite enfance, un mécanisme d'incitation va être mis en place en direction des communes les plus fragiles de moins de 1.000 habitants pour appliquer une tarification sociale de la restauration scolaire avec un plafond du barème le plus bas à 1 euro le repas.

Conformément à une convention signée en juillet, un système de financement « bonus » pour les crèches qui accueilleraient davantage d'enfants de familles défavorisées ou en situation de handicap va être mis en place. Emmanuel Macron a dit vouloir créer avec l'ensemble des collectivités et des acteurs « un véritable

service public de l'insertion » offrant un guichet unique, avec une première étape au premier trimestre 2019 débouchant sur le vote d'une loi en 2020. Va être dans ce but créée une « Garantie d'activité » combinant accompagnement social renforcé et insertion dans l'emploi pour 300.000 allocataires du RSA par an, qui seront suivis par Pôle emploi et des opérateurs privés. L'aide sociale à l'enfance (ASE) sera étendue jusqu'à 21 ans pour empêcher que des jeunes ne se retrouvent sans solution d'accompagnement à la sortie de l'ASE à 18 ans.

Malgré ces difficultés d'évaluation, le comité constate que, sur les 35 mesures seulement quatre ont été mises en place. Parmi elles, la revalorisation de la prime d'activité et l'octroi systématique d'une complémentaire santé pour les bénéficiaires du RSA. Force est de constater que deux ans après, la lettre d'intention est restée lettre morte. Pendant ce temps-là, la pauvreté progresse. Il est temps de changer de braquer, mais aussi de méthode. Les plans définis à Paris et soumis aux fourches caudines du ministère des finances n'ont jamais fonctionné. Dans le cadre de la conférence territoriale, il conviendra d'établir une stratégie réunionnaise de lutte contre la pauvreté. Cette stratégie doit se donner comme objectif d'éradiquer l'extrême pauvreté d'ici 5 ans et la pauvreté tout court d'ici 2030.

L'enfance, après tout, est le premier bien précieux que la pauvreté vole à un enfant. Anthony Horowitz

Nou artrouv'

David Gauvin

Oté

Nou sar biento dann l'obligasyon plante do ri an kantité, épi an kalité

Mézami mwin la vi in kékshoz dann télé na pwin tro lontan é sète afèr-la, la bien intèrèss amwin. Kossa i lé ? Sinploman in pti plantasyon dori dann la komine Sin-pol : sé in l'assosyasyon ké la déside plant dori é d'aprè sak mwin la vi lo plantasyon la done bon rézilta assé pou konvink anou k'in zour nou va vnir abou plante assé dori pou partisipe nout lotonomi alimantèr.

A ! Biensir, la pa plante in bon pé : par-la 3500m², é ni koné ké pou konté i fodré plante kék milyé d'léktar. Nou lé loin, bien antandi, mé sa i vé pa dir i fo pa tienbo konte sak banna la fé. Dabor pars lo plantasyon lété bien zoli, é lo bann zépi assé vayan. Arzoute èk sa, sak banna i di sé k'zot i vé fé la somanss pou bann plantèr pou komanss in plantasyon dori.

Zot va dir amwin néna poin arien lé pli nouvo, lé pli révolisyonèr, pars in pé partou dann lo péi é dopi kék zané néna plantèr d'ri : d'aprè sak mwin la antann, i i plante pa in bonpé mé i plante kant mèm . Mi pans in pé i doi dir, si i kontinyé fé konmsa la pa domin la vèye nou va ansiort anou dsi lo poinnvizé d'ri. La pa domin la vèye nou va produi lo 44 mil tone nou la bézoin shak ané.

Mézami, i pé s'fèr pou déssèrtin sa i vé dir in pé z'assosyasyon l'aprè fé joujoute avèk la plantasyon mé i fo kant mèm tienbo konte toute kalité mové kou bann plantèr la gagné é lé bien ké bann plantèr La Rényon i arkomanss lèv la tête é rofé zot kiltir... Mwin la fine dir kèl kalité kou d'jarnak bann plantèr d'ri la fine gagné mé zordi, ni avans diréksyon la rarté épi la péniri é la pa zordi, la pa domin nou sar dann l'obligasyon plante dori.

Ala pou kossa, mi pans bann zèspèryans i fé dopi kéktan lé itil, é v'amenn anou dsi in plantasyon konsékan, an kalité épi an kantité. Ni artrouv pli d'van.

Justin